



RAPPORT DE VISITE-CONSEIL

La Roche Bernard le 8 décembre 2017

Présents : Mme Annie-Paule Bourguignon : Conseillère municipale déléguée
Lionel Caudal : Responsable des services techniques
Julian, Gwénaél et Christophe : Agents des services espaces verts
Olivier Coulon : Chargé de mission au cabinet du Président du conseil départemental
Mathias Hocquart : Responsable marketing au Comité départemental du Tourisme (Morbihan Tourisme)
Jean-Luc Guillaume : Responsable des services techniques, commune de La Gacilly (labellisée 4 fleurs)

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire et Madame la Directrice des services pour leur sympathique accueil. Après 1h30 d'échanges en mairie, une visite de la commune s'est déroulée sous le soleil pendant 1h30 également. Un moment de convivialité a clôturé cette visite.

Durant l'échange en mairie, après les présentations des uns et des autres, beaucoup de sujets ont été abordés :

- Stratégie d'ensemble de la démarche de la commune : Il apparaît nécessaire d'établir une stratégie d'ensemble de la démarche embellissement de la commune en corrélation avec les différents critères du label CNVVF.
La stratégie doit permettre de définir les enjeux d'attractivité et de vitalité de la commune.
L'embellissement doit être un marqueur de la ville et doit suivre un fil rouge qui reste à choisir et à définir, selon la stratégie : s'interroger sur l'identité végétale de la commune, et sur les enjeux stratégiques de l'embellissement : accueil des touristes ? augmenter le temps de visite et de découverte de la commune ? développement de la déambulation dans les différents secteurs de la commune ? Liaison port/bourg... ? Aider les commerces à se développer ? etc ?
- Quatre enjeux forts et orientations d'actions apparaissent :
 - o Mettre le végétal au service de la valorisation du patrimoine. : En tant que Petite Cité de Caractère, la Roche Bernard a un patrimoine bâti important et de qualité qui mériterait d'être valorisé par le végétal (Harmonie pierre/végétal). Promouvoir de ce fait le tourisme patrimonial, culturel et artistique ainsi que son statut de ville-port (patrimoine fluviomaritime), qui sont les marqueurs identitaires de la ville.
 - o L'attractivité et l'accueil touristique : proposer une déambulation et une découverte de l'ensemble de la ville par une végétalisation des espaces stratégiques : Faciliter par le végétal la continuité de déambulation entre les différents secteurs : Port (point touristique stratégique), quartiers historiques, centre bourg
 - o Actions vers les habitants et pour les habitants : Proposer une démarche d'embellissement en concertation avec les habitants...
 - o L'accueil dans la ville et la valorisation des commerces rue Saint James
- Un diagnostic paysager a été réalisé en 2011 : Les principales actions réalisées suivant les préconisations indiquées sont : La diminution du nombre de jardinières, des plantations pleine terre pour remplacer ce fleurissement hors sol, des réserves de pleine terre délimitées pour des plantations pérennes, des expérimentations de nouvelles plantes afin de diversifier le fleurissement et d'apporter un gain de temps



lors de la mise en culture et de l'entretien, la réfection des joints à la chaux du mur de la tour de la prison. Ce premier rapport a permis de reconsidérer l'espace public dans différents secteurs clés : jardin du musée, espace des garennes etc.

- Une commission « Embellissement » existe, il serait souhaitable de l'élargir à d'autres personnes ressources : Historiens (pour inventorier la flore présente historiquement sur le territoire de la commune), photographe (pour réaliser une photothèque des endroits emblématiques de la commune et expliquer les perceptions visuelles des lieux et des perspectives de vues), personne ressource pour aider à la réalisation du livret de présentation (mise en page, relecture des textes), commerçants (les associer à la définition de la stratégie, ce qui permettra de leur faire accepter plus facilement les différentes modifications dans les futurs projets d'aménagement), personnes impliqués personnellement dans le fleurissement (permettrait un regard précis sur leur quartier car ce sont de précieux observateurs des usages et des futurs fleurissements possibles...).
- Le livret de présentation : Le dossier de candidature présenté est de bonne facture et agréable à lire. Cependant quelques préconisations possibles : Les services techniques sont les pourvoyeurs de photos des réalisations effectuées tout le long de l'année et les pourvoyeurs des données techniques nécessaires à la réalisation du dossier : noms précis des plantes dans les légendes des photos (le jury national est composé de professionnels), termes précis à utiliser lors de la présentation des actions
Dans ce livret, les différents critères du label doivent être présentés ainsi que les réalisations et les projets décrits et répertoriés.

La visite sur le terrain a permis d'échanger sur différents secteurs. Voici quelques réflexions échangées :

- Place du Bouffay : Il serait intéressant d'uniformiser les plantations sur cette place centrale : Proposer un catalogue de plantes autorisées : choix d'arbustes bas, fleuris de préférence...
Le mélange des variétés, des formes, des tailles ne permet pas de comprendre la démarche d'embellissement : quel est le sens de ces plantations à part la délimitation des terrasses ? Quelle plus-value végétale apporte ces aménagements disparates. Une uniformisation future des variétés de plantes sur cette petite place apporterait une note supplémentaire à la compréhension de cette végétalisation et une véritable ambiance végétale.
- Parterres de l'ancienne tour de la prison : Après la réalisation des joints en chaux réalisés par les services, diverses plantations ont été effectuées.
Quelques recommandations : donner la préférence dans ce massif à des variétés vivaces et indigènes. Eviter les plantes à caractère trop horticole ou des arbustes taillés. Il est souhaitable de laisser les murs le plus dégagé possible (voir hortensias envahissants) et de s'appuyer sur un fleurissement le plus naturel et local possible. Proposition intéressante d'une plantation de glycine (arbuste ayant une floraison spectaculaire en hauteur, ce qui ne cache pas les murs et proposerait une végétalisation aérienne et fleurie de cet espace)
- Déambulation des vieux quartiers vers le port (promenade du Ruicard): Privilégier dans les vieux quartiers le fleurissement des particuliers en favorisant une certaine homogénéité des contenants (par exemple, proposer une utilisation de poteries en terre cuite uniquement), en organisant une distribution de plantes et/ou une réunion avec les habitants (critère cnvfv sur la participation citoyenne) permettant de proposer un thème de fleurissement : couleur de l'année, plantes peu gourmandes en arrosage...



Dans la déambulation piétonne très agréable, l'ambiance se suffit à elle-même : pas de plantation supplémentaire à l'existant, maintenir un entretien du cheminement en laissant la végétation spontanée en pieds de murs. Eventuellement effectuer quelques semis de fleurs directement en place en pieds de murs ou plantation de bulbes (floraison de printemps intéressante) afin d'apporter quelques touches de couleurs parmi cette végétation indigène des pieds de murs.

- Jardin en surplomb du port (jardin du Ruicard) : éventuellement et pour rappeler les plantations d'antan des plantations de vignes en espalier (attention cependant à leur entretien qui demande un peu de temps). Dans le jardin proprement dit, il est possible d'intégrer à cet havre de tranquillité, quelques parterres d'aromatiques ou plantes médicinales vivaces en permaculture (parterres construits en branches de châtaigniers). La proximité de l'école pourrait être un axe pour associer les enfants à la découverte du monde végétal et environnemental.
Préserver le cône de vue du haut des marches vers le port.
- Place de la montée des canons : Favoriser les cônes de vues, suppression des jardinières sur les rambardes et au pied des rambardes (floraison hors sol qui impose de l'entretien chronophage et n'apporte aucune plus-value sur ce secteur) Mettre en œuvre la suppression des trois places de parking au pied du rocher pour mettre en valeur ce rocher emblématique (la vue en venant des deux côtés de la rue est tellement attirée par ce rocher qu'il est indispensable de le dégager des voitures ! Le cône de vue naturel sur le rocher et la rivière est superbe, ne le gâchons pas !
- Camping : à l'entrée du camping, il est proposé d'éliminer le parterre de droite (face à l'entrée) et de le remplacer par quelques poteaux afin de délimiter le stationnement à côté. Concernant le parterre de gauche, là où est installé le panneau d'accueil du camping, il est préconisé d'y apporter une attention particulière car très visible à l'arrivée des clients du camping et donnant tout le sens au mot accueil dans une commune labellisée 3 fleurs. Revoir les plantations de ce parterre en favorisant des petits arbustes à floraison estivales ou des espèces vivaces fleuries l'été, plantes peu gourmandes en entretien et arrosages.
- Concernant la rue le long du port, un réaménagement d'ensemble doit être proposé prochainement. Il sera nécessaire d'associer à cette étude les services techniques afin d'avoir une évaluation sur les temps nécessaires à l'entretien de cet aménagement et de vérifier les contradictions qui résulteraient des futurs aménagements avec les méthodes d'entretien (ex : parterres enherbés où la tondeuse ne peut pas passer obligeant par là même un entretien manuel !) Le choix des espèces variétales proposées est également à surveiller de près (problème de rusticité, de taille, de floraison, d'arrosage et de coûts d'entretien en général, sans compter une certaine homogénéité qui apporterait une vraie plus-value visuelle).
Suppression au terme du réaménagement de tous les bacs installés en bordures de cette voirie.
- Coulée Laurent : Aménager une transition piétonne entre jeu de boules et parking, préserver un accès piéton uniquement sur le petit espace des boulistes (barrières en bois, plots...), côté rue.
Concernant la coulée elle-même, il faut attendre le réaménagement des plateaux.
Sur l'étang : la continuité d'un platelage complémentaire à l'existant en direction du port donnerait un vrai sens à une utilisation incompréhensible à ce jour. En continuité du jeu pour les enfants, un franchissement sécurisé (naturel et très simple) du cours d'eau permettrait l'accès au cheminement qui remonte vers le centre.



- Jardin des Garennes : Sur l'emplacement devant les jardins partagés, il pourrait être intéressant de couper quelques bouées de noisetiers afin d'éclaircir cet espace et pourquoi pas y intégrer dans le futur quelques fruitiers.
- Le lavoir : Pas de plantations supplémentaires dans ce superbe espace. Elimination des jardinières sur le muret qui invite à s'asseoir. Projet de suppression du poteau électrique ? Excellente idée !
- Déambulation lavoir/centre : Enlever les arbustes le long du mur et les replanter dans les espaces manquants le long de la pente afin de réaliser une vraie protection végétale tout le long du chemin. Laisser tout le mur, vierge de plantation.
- Rue Saint James : Beaucoup de minéralité ! place du végétal ? des voitures en stationnement ? Comment concilier les intérêts des uns et des autres ? proposition de diminuer le nombre de places de stationnement (par exemple d'un seul côté de la rue) en limitant la durée maximum de stationnement : éliminer les voitures ventouses pour favoriser l'accès aux commerces.
- Place Duguesclin : Suppression des 6 suspensions fleuries qui nécessitent beaucoup de temps de mise en œuvre et d'entretien (arrosage manuel plusieurs fois par semaine !)

Conclusion :

La commune de La Roche Bernard possède de très nombreux atouts pour obtenir une future labellisation 4 fleurs :

Un bâti exceptionnel, de longues déambulations dans la nature, une volonté municipale (élus/techniciens) pour améliorer le cadre de vie des habitants.

La priorité est de définir une stratégie d'embellissement d'ensemble et d'inscrire et prioriser les actions de terrain sur la durée d'un plan pluriannuel.

Il est nécessaire de simplifier la tâche des services : réduction des plantes annuelles au profit de plantes vivaces et pérennes, enlèvement systématique des supports de culture qui n'apportent souvent pas grand-chose à l'embellissement de la commune, choix des végétaux indigènes (bénéficiaire du conseil des professionnels locaux de pépinière) et nécessitant peu d'intervention (arrosage, taille...)

L'équipe qui a participé à cette visite-conseil est à votre disposition pour vous aider dans la démarche.



www.morbihan.fr

Olivier COULON

Chargé de mission
Cabinet du Président

Hôtel du département - 2, rue de Saint-Tropez - CS 82 400 56000 VANNES

tél: 02 97 54 58 43 / 06 33 52 81 47- courriel : olivier.coulon@morbihan.fr